

# Circom'

Lettre d'information CIRCOM Regional • Association Européenne de 380 Télévisions Régionales de Service Public • Janvier 2003

## PRIX CIRCOM REGIONAL

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE REGLEMENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL 2003

En 2003, la Conférence annuelle Circom Régional récompensera les lauréats dans les six catégories suivantes :

1. **"Documentaire"**  
Grand Prix CIRCOMRegional : 10.000 €
2. **"Actualités Régionales"**  
Grand Prix CIRCOMRegional : 7.000 €
3. **"Magazine d'Information"**  
Prix du Parlement Européen : 6.500 €
4. **"Emission Transfrontalière"**  
Prix du Comité des Régions : 4.000 €
5. **"Prix Spécial France 3"** : 3.000 €
6. **"Prix de l'Originalité"** : 3.000 €  
Prix parrainé par la Télévision Polonaise – TVP

*Tous les lauréats seront invités à la Conférence annuelle Circom Régional - à Trieste, du 29 au 31 mai 2003 - pour la remise des récompenses.*

### INSCRIPTION : RESPECTER LES DELAIS

Le **formulaire d'inscription** -incluant le résumé de l'émission sélectionnée- doit parvenir par fax ou par mail à TVR Romania **avant le 21 mars 2003**.

Les **cassettes Beta SP**, ainsi qu'une **copie du formulaire**, une **copie du script en anglais ou en français** doivent parvenir à **TVR Romania** avant le **vendredi 28 mars 2003**

Ces délais devront être impérativement respectés. La session du jury, à l'invitation de la station TVR, se déroulera en avril à Sinaia, Roumanie.



### CATEGORIES : RESPECTER LES CRITERES

Chaque participant doit se conformer aux critères spécifiques réglementant chaque prix et les respecter impérativement (au risque de se voir disqualifié).

#### 1. DOCUMENTAIRE

Il s'agit de programmes documentaires traitant un thème unique. Le thème et la diffusion peuvent dépasser le cadre strictement régional : le jury sera sensible à des programmes analysant une problématique régionale particulière, déclinée à partir d'une thématique nationale ou internationale.

Le jury appréciera avant tout la force et la qualité de la ligne éditoriale et de la réalisation. Seront encouragés les programmes misant sur l'investigation, de même que ceux proposant une vision personnalisée ou une perspective originale. De même, le jury sera attentif aux documentaires de facture résolument moderne et faisant appel à la créativité.

# PRIX CIRCUM Regional 2003 (suite...)

## 2. ACTUALITES REGIONALES

Ne sont concernées que les actualités régionales au sens strict, c'est-à-dire les journaux télévisés régionaux, rendez-vous quotidien classique ou rendez-vous hebdomadaire spécifique (magazine d'actualité).

Le jury sera sensible au choix du contenu et des angles journalistiques, à la qualité du traitement journalistique ; au fond, et aussi à la forme, clarté et originalité de la présentation et du rendu antenne.

*N.B. Pas de critère de durée pour cette catégorie.*

## 3. MAGAZINE D'INFORMATION

Cette catégorie concerne les magazines ou les reportages qui ne sont pas pris en compte dans les deux catégories précédentes, « *Actualités Régionales* » ou « *Documentaire* ».

Ces programmes doivent traiter de questions spécifiques (la politique, le social, le culturel...) ou proposer des débats thématiques ciblés répondant à des attentes précises exprimées par les téléspectateurs.

Le jury sera particulièrement attentif à l'approche journalistique, à la teneur du reportage, de l'interview, au « casting » des invités en plateau, à la clarté du propos surtout si le sujet abordé est complexe.

Le jury sera sensible aux émissions dont la thématique, nationale, européenne voire internationale, est déclinée à l'échelle régionale (école, santé, recherche, environnement, retraite...).

Le jury sera intéressé, en outre, par des programmes qui abordent des thèmes qui appartiennent au « quotidien européen » et qui, en même temps, stimulent le processus de démocratisation.

## 4. EMISSION TRANSFRONTALIERE

Ce prix concerne tout programme produit par une télévision régionale abordant une ou plusieurs questions transfrontalières ou toute coproduction réalisée par au moins deux stations de télévision régionale.

D'où l'intérêt pour des sujets européens majeurs qui explorent des similitudes ou comparent des différences culturelles d'un pays à un autre ou entre plusieurs pays.

Le jury appréciera notamment les programmes qui évoquent une participation accrue dans la prise de décision au niveau régional.

Cette catégorie exige une approche particulière car il ne s'agit pas simplement de raconter une histoire « transfrontalière » mais bien de « photographier » un état des lieux révélateur d'une avancée ou d'un blocage européen.

En dehors de ces quatre catégories, deux prix spéciaux sont décernés. Participent à ces deux compétitions, des émissions sélectionnées directement par les quatre jurys, à l'intérieur des catégories précédentes.

### PRIX SPECIAL FRANCE 3

Ce prix sera attribué à une émission qui présente des qualités spécifiques et une valeur ajoutée à même de répondre aux besoins des téléspectateurs régionaux.

Le jury récompensera un programme qui se révélera particulièrement pertinent dans la recherche de l'information, dans l'approche éditoriale, révélant un caractère exclusif (scoop) ou un impact visuel fort.

### PRIX DE L'ORIGINALITE

Ce prix sera décerné à une émission qui sort du lot.

Le jury accordera ce prix à l'émission la plus créative, la plus innovante, en un mot, la plus originale. Histoire inédite, présence d'invités ou de personnalités hors du commun, présentateurs brillants, réalisation pointue (décor, cadrage, habillage, illustration musicale) seront les critères, parmi d'autres, qui seront pris en considération.

Le ou les détail(s) qui fait ou font la différence pour montrer que sur nos télévisions régionales européennes, l'originalité, aussi, est au programme.

***Pour de plus amples renseignements sur les critères, les différentes catégories ainsi que les conditions de participation au Prix, veuillez vous adresser directement au Président du PRIX CIRCUM Regional, David Lowen : [david.lowen@tesco.net](mailto:david.lowen@tesco.net), tél 00.44.7710.745905 & fax : 00.44.113.224.9970.***

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## PRIX CIRCOM REGIONAL 2003

Formulaire à remplir et à retourner impérativement par **fax ou mail** à TVR Romania avant le **vendredi 21 mars 2003**. La **cassette Beta SP**, ainsi qu'une **copie du formulaire**, une copie du **script en français ou en anglais** et tout autre support devront parvenir à TVR Romania avant le **vendredi 28 mars 2003**. Ces délais devront impérativement être respectés.

Adresse pour l'envoi :

**Elena SPANILY, PRIX CIRCOM REGIONAL**

**TVR Romania, Departamentul Relatü Internationale, Calea Dorobantilor 191,  
Sector 1, BUCAREST, Roumanie**

**Email : elena.spanily@tvr.ro - Tel. 00 40 21 230 7093 – Fax 00 40 21 2300 381 / 00 40 2307 101**

*Merci d'écrire lisiblement et de lire attentivement le règlement du PRIX CR ainsi que les critères et les catégories de prix.*

*Pour toute question concernant ces derniers points, veuillez vous adresser directement au Président du Prix CR*

*David LOWEN : Email : david.lowen@tesco.net - Tel. : 00.44.7710.745905 – Fax 00.44.113.224.9970*

### INSCRIPTION PAR CATEGORIE :

*Merci de cocher une SEULE case*

ACTUALITES REGIONALES

DOCUMENTAIRE

MAGAZINE D'INFORMATION

EMISSION TRANSFRONTALIERE

Titre original.....

Titre anglais.....

Réalisateur..... Producteur.....

Date de la 1<sup>ère</sup> diffusion .....

Chaîne de télévision.....

Adresse .....

Contact pour l'inscription .....

Téléphone ..... Fax : .....

Email .....

A qui devra être remis le trophée si vous gagnez un Prix ? .....

### Résumé du Programme :

**Décrire le programme.** Précisez les raisons pour lesquelles vous l'avez sélectionné.

*(Vous pouvez utiliser une feuille séparée si vous le souhaitez).*

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT, DES CATEGORIES ET CRITERES CONCERNANT  
CETTE INSCRIPTION ET JE M'ENGAGE A LES RESPECTER

Signature .....

# REGLEMENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL 2003

Veillez lire attentivement le présent règlement. Toutes les inscriptions doivent s'y conformer sous peine de disqualification.

1. Le concours est ouvert uniquement aux télévisions membres de la Circom Regional.
2. Chaque télévision régionale doit présenter UN seul programme par catégorie : Actualités, Documentaire, Magazine d'Information, Émission Transfrontalière. La sélection pour le Prix Spécial France 3 et le Prix de l'Originalité se fera à partir des inscriptions effectuées dans ces quatre catégories.
3. Les programmes doivent avoir été diffusés pour la première fois en 2002 et ne doivent pas avoir concouru pour le Prix Circom Regional 2002.
4. Les programmes doivent être soumis tels qu'ils ont été diffusés, sauf pour les addenda exigés par la clause 6.
5. Chaque formulaire d'inscription doit s'accompagner d'un résumé rédigé en anglais ou en français afin de permettre aux membres du jury de bien en comprendre l'approche et le thème ou l'histoire retracée.
6. Chaque émission doit être sous-titrée en anglais y compris celles en langue anglaise. Un script en anglais ou en français devra également être fourni. Ce script et la cassette du programme seront conservés dans les archives de Circom Regional.
7. Le formulaire d'inscription et le résumé devront parvenir à TVR Romania **avant le vendredi 21 mars 2003**. La cassette Beta SP, une copie du formulaire et tout autre support doivent être remis à TVR Romania **au plus tard le vendredi 28 mars 2003** (pour vérification technique). Les cassettes VHS ne sont pas acceptées.
8. Les gagnants autorisent une diffusion régionale de leur émission, libre de droits, par chaque télévision membre Circom Regional dans sa propre région au cours de l'année 2003. Une version internationale, sans sous-titres, sera nécessaire à cet effet. (La présente clause ne s'applique pas aux émissions ayant reçu un 2ème prix ou une mention spéciale).
9. Les gagnants donnent leur accord pour une diffusion libre de droits par EbS (le canal satellite de la Commission Européenne) au cours de l'année 2003. (La présente clause ne s'applique pas aux émissions ayant reçu un 2ème prix ou une mention spéciale).
10. Les gagnants acceptent que les émissions primées soient présentées lors de manifestations promotionnelles du Prix CR.
11. Les gagnants acceptent que de courts extraits de leurs émissions soient diffusés dans les journaux télévisés régionaux ou en tant qu'éléments promotionnels du Prix CR.
12. Les frais de transport, de douane et d'assurance sont à la charge des participants.
13. Les cassettes et les textes du programme ne seront pas retournés aux participants et seront conservés dans les archives de Circom Regional.
14. En cas de litige la décision du Président du jury, David Lowen, sera irrévocable et tous les participants devront s'y conformer.

## CIRCOM'

"CIRCOM'", lettre d'information de CIRCOM Regional, Association européenne de 380 télévisions régionales publiques de 38 pays, est disponible en français et en anglais sur le site Internet CR : [www.circom-regional.org](http://www.circom-regional.org) "CIRCOM REPORT", conçu, édité et publié en anglais par ERT 3, Thessalonique, Grèce, est distribué aux stations membres CR par e-mail. La publication en français est réalisée par le Secrétariat Général Adjoint de Strasbourg avec le soutien de la Région Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et de la Ville de Strasbourg.



**Les formulaires d'inscription et le règlement du PRIX CIRCOM Regional 2003 sont également disponibles en français et en anglais sur notre site [www.circom-regional.org](http://www.circom-regional.org)**